

Portrait de territoire

Bourgogne



Carte de présentation



© IGN, GeoFLA®, 2010



Sommaire

Information	- page 3
01 Population	- page 4
02 Santé	- page 5
03 Économie	- page 6
03 Économie (2)	- page 7
04 Eau	- page 8
04 Eau (2)	- page 9
04 Eau (3)	- page 10
05 Air - Climat	- page 11
05 Air - Climat (2)	- page 12
05 Air - Climat (3)	- page 13
06 Biodiversité	- page 14
07 Occupation du sol	- page 15
07 Occupation du sol (2)	- page 16
08 Sols	- page 17
09 Déchets	- page 18
10 Énergie	- page 19
10 Énergie (2)	- page 20
11 Industrie	- page 21
12 Agriculture	- page 22
13 Transport	- page 23
14 Construction et urbanisation	- page 24
15 à 18	- page 25
19 Gouvernance	- page 26
20 Risques	- page 27
20 Risques (2)	- page 28



Information

Les indicateurs du socle commun à toutes les régions seront complétés, notamment par des indicateurs thématiques. Les informations régionales issues des profils environnementaux régionaux et de leurs indicateurs, apportent un éclairage propre à chaque région, en fonction de ses enjeux stratégiques.



01 Population

Population

	Bourgogne 1999	Bourgogne 2007	Bourgogne 2012
Population municipale	1 610 407	1 633 864	1 641 130
Nombre de ménages	670 964	721 287	741 915

source : Insee - Recensement de la population

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule.

Évolution de la population sur 5 ans

	Bourgogne 2012	Métropole 2012	Bourgogne év. 2007 - 2012 (%)	Métropole év. 2007 - 2012 (%)
Population municipale	1 641 130	63 375 971	0,4	3,1

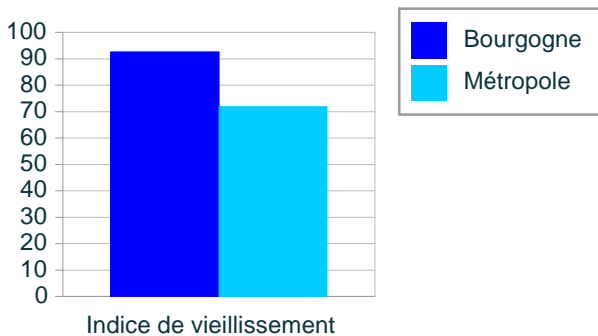
source : Insee - Recensement de la population

Indicateurs de jeunesse et de vieillissement en %

	Bourgogne 2007	Métropole 2007	Bourgogne 2012	Métropole 2012
Part des moins de 20 ans	23,1	24,8	22,6	24,4
Part des 65 ans et plus	19,9	16,7	20,9	17,5
Indice de vieillissement	86,1	67,4	92,6	71,9

source : Insee - Recensement de la population

Indice de vieillissement en %



source : Insee - Recensement de la population - 2012

Définition

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus à celle des moins de 20 ans multiplié par 100.

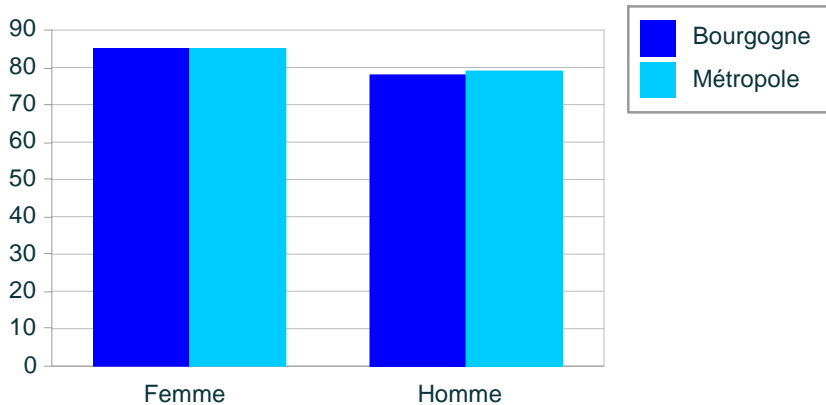
Un indice autour de 100 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire.

Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.



02 Santé

Espérance de vie à la naissance (en années)

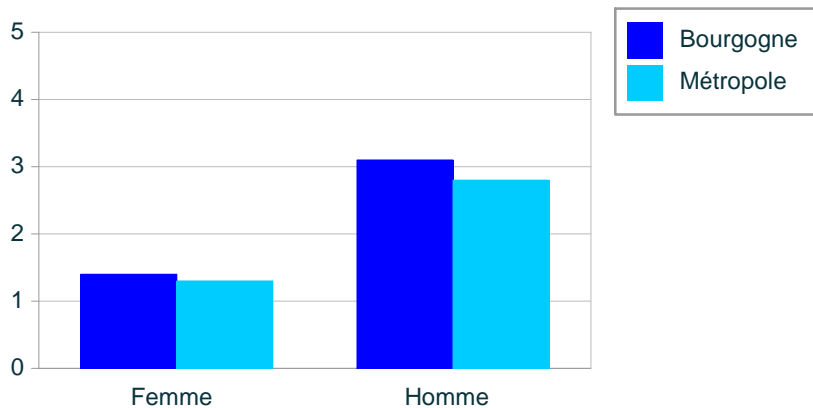


source : Insee, État-civil, Estimations de population - 2013

Définition

L'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année.

Taux de mortalité prématurée pour mille habitants



source : Insee, État-civil, Estimations de population - 2011

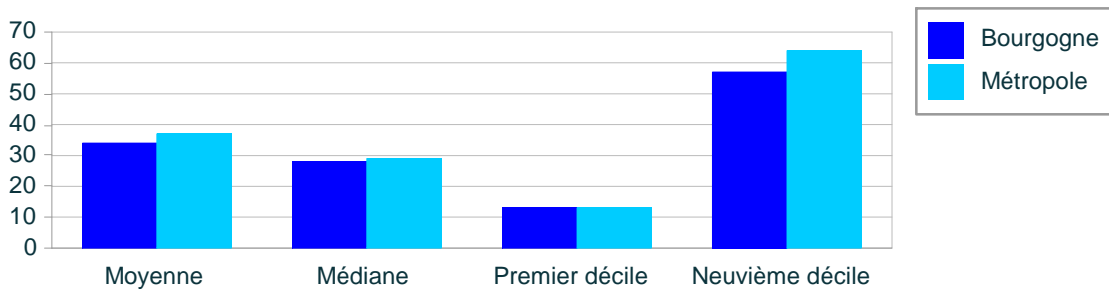
Définition

Le taux de mortalité prématurée est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année. Le taux utilisé ici est le taux standardisé de mortalité prématurée : il correspond au taux de mortalité prématurée que l'on observerait si la structure par âge de la population était la même que celle France entière (métropole et DOM).



03 Économie

Revenu disponible des ménages en 2011 (en milliers d'euros)



source : Insee - Revenus disponibles localisés (Dispositif RDL/Insee) - 2011

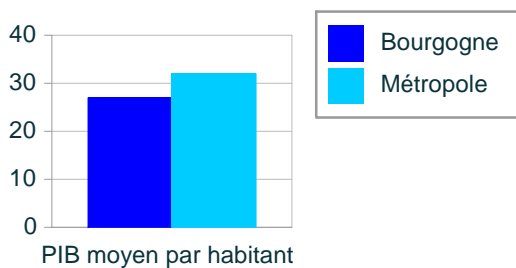
Définitions

Le revenu disponible annuel du ménage est la somme de toutes les ressources des différentes personnes composant le ménage : revenus (salaires nets, allocations chômage, retraites, divers revenus du patrimoine), et prestations (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux...); total duquel on déduit les impôts directs payés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux.

Indicateurs de distribution :

- revenu disponible moyen des ménages : moyenne des revenus disponibles
- revenu disponible médian ou médiane des revenus : valeur du revenu disponible au-dessous duquel se situent 50% des ménages
- premier décile de revenu disponible : valeur du revenu disponible au-dessous duquel se situent 10% des ménages
- neuvième décile de revenu disponible : valeur du revenu disponible au-dessus duquel se situent 10 % des ménages

PIB moyen en valeur par habitant (millier d'euros)



source : Insee - Comptes économiques - Estimations de population - 2012

Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane. La valeur ajoutée brute est la différence entre la valeur de production et celle des consommations intermédiaires. Les consommations intermédiaires totalisent les achats, services extérieurs et transports effectués par une entreprise ou une branche d'activité.



03 Économie (2)

Caractéristiques économiques

	Bourgogne 2012	Métropole 2012
Nombre d'emplois	650 523	25 771 470
Nombre d'emplois par habitant	0,4	0,41
Emploi total / Population active de 15 à 64 ans	0,88	0,87

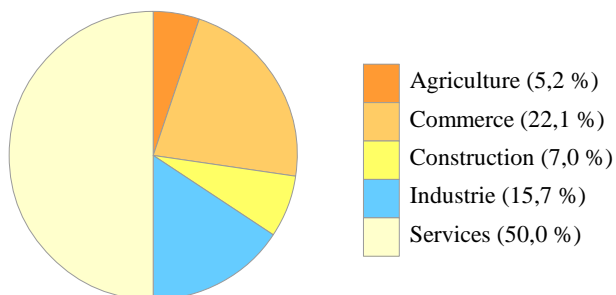
source : Insee - Recensement de la population, exploitation complémentaire - 2012

Il s'agit de l'emploi au lieu de travail.

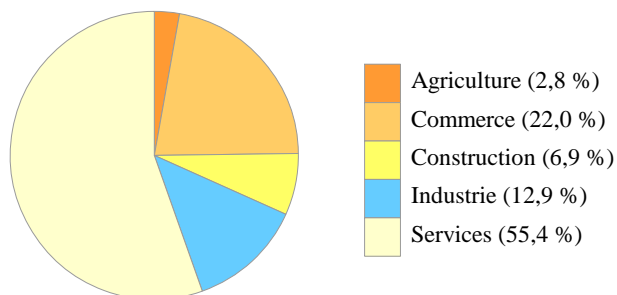
La population active regroupe la population active occupée (ou « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Répartition des emplois au lieu de travail par grands secteurs d'activité en 2012

Région 2012



Métropole 2012



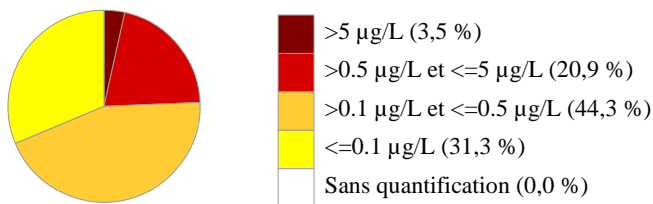
source : Insee - Recensement de la population, exploitation complémentaire - 2012 - total : 649 880 emplois



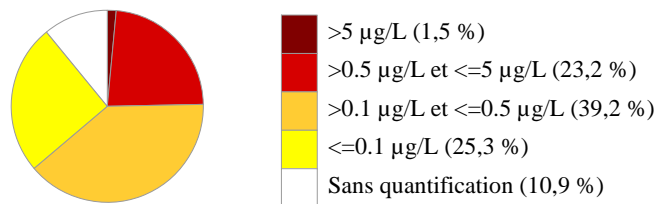
04 Eau

Qualité des eaux : concentration moyenne annuelle en pesticides aux stations de mesure

Qualité régionale des cours d'eau 2012

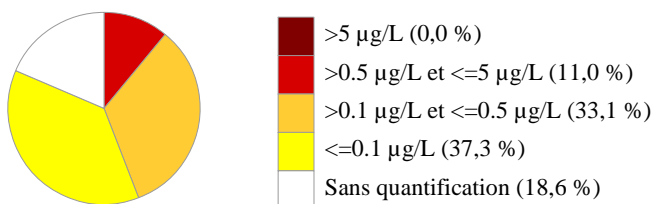


Qualité métropolitaine des cours d'eau 2012

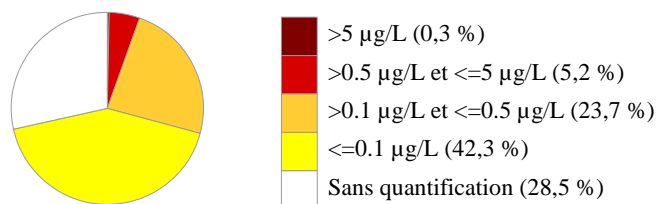


source : agences de l'eau, offices de l'eau. Traitements : SOeS - 2012 - total : 115 stations de mesure dans la région

Qualité régionale des eaux souterraines 2012



Qualité métropolitaine des eaux souterraines 2012



source : agences de l'eau, offices de l'eau. Traitements : SOeS - 2012 - total : 118 stations de mesure dans la région

Les seuils retenus ici sont ceux utilisés pour la production de l'eau potable et donnent ainsi une indication sur le niveau de pollution :

- Sans quantification : moyenne annuelle nulle, pas de contamination avérée
- moins de 0,1 µg/L : eau quasi naturelle en l'absence d'autres paramètres
- entre 0,1 et 0,5 µg/L : eau pouvant être distribuée sans risque
- entre 0,5 et 5 µg/L : eau pouvant être distribuée après traitement obligatoire pour la ramener au seuil de 0,5
- plus de 5 µg/L : eau non traitable, aucune distribution autorisée.

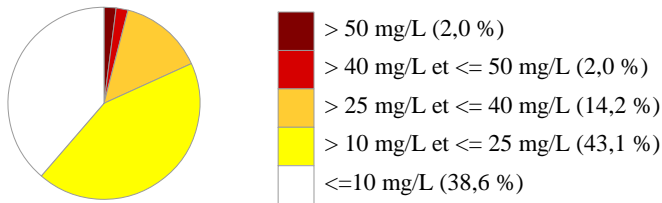
Dans le cas des eaux souterraines, la norme de qualité fixée par la directive cadre pour la concentration totale en pesticides est de 0.5 µg/L.

L'effort de surveillance peut varier dans le temps : nombre de points suivis, liste des substances recherchées, performance des laboratoire d'analyse.... Les résultats en l'état ne sont donc pas comparables d'une année sur l'autre.

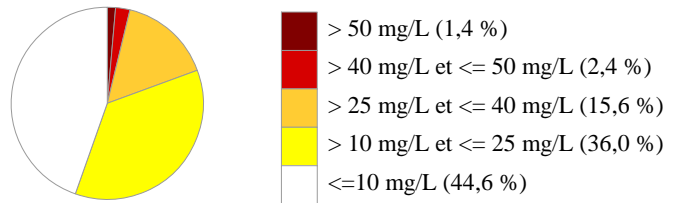
04 Eau (2)

Qualité des eaux : concentration moyenne annuelle en nitrates aux stations de mesure

Qualité régionale des cours d'eau 2012

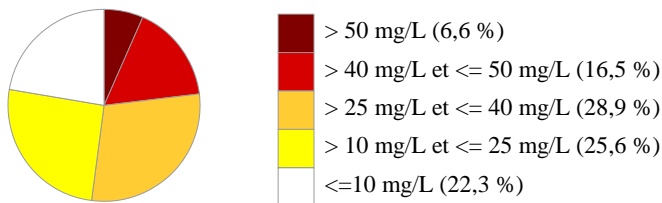


Qualité métropolitaine des cours d'eau 2012

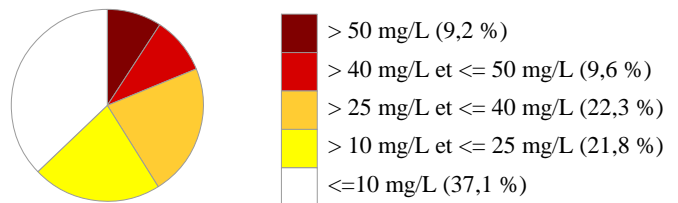


source : agences de l'eau, offices de l'eau. Traitements : SOeS - 2012 - total : 295 stations de mesure dans la région

Qualité régionale des eaux souterraines 2012



Qualité métropolitaine des eaux souterraines 2012



source : agences de l'eau, offices de l'eau. Traitements : SOeS - 2012 - total : 121 stations de mesure dans la région

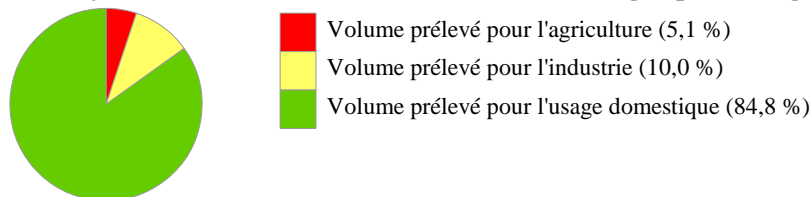
La présence de nitrates dans l'eau est majoritairement un indice de pollution d'origine agricole (engrais). En Europe, la directive Nitrates vise à réduire cette pollution. La norme de qualité de l'eau fixée par la directive-cadre sur l'eau est de 50 mg/L.



04 Eau (3)

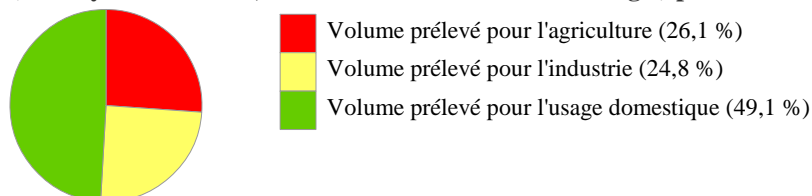
Prélèvements en eau

Répartition des prélèvements en eau par secteurs consommateurs en m3 (hors hydroélectricité, alimentation des canaux et énergie) pour la région en 2012



source : MEDDE (CGDD/SOeS), Agences de l'Eau (Données Agences de l'eau, estimations SOeS) - 2012 - total : 214 917 449 m³ prélevés

Répartition des prélèvements en eau par secteurs consommateurs en m3 (hors hydroélectricité, alimentation des canaux et énergie) pour la métropole en 2012



source : MEDDE (CGDD/SOeS), Agences de l'Eau (Données Agences de l'eau, estimations SOeS) - 2012

Volumes des prélèvements en eaux superficielles et souterraines par secteurs consommateurs en m3 (hors hydroélectricité et alimentation des canaux)

	Bourgogne 2012	Métropole 2012
Volume prélevé pour l'agriculture	11 050 706	2 913 215 870
Volume prélevé pour l'industrie	21 553 516	2 773 495 474
Volume prélevé pour l'usage domestique	182 313 227	5 480 667 850
Volume prélevé pour la fabrication d'énergie	//	18 841 055 543

source : MEDDE (CGDD/SOeS), Agences de l'Eau (Données Agences de l'eau, estimations SOeS) - 2012

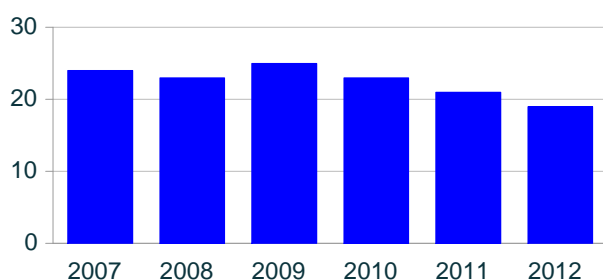
05 Air - Climat

Pollution de l'air

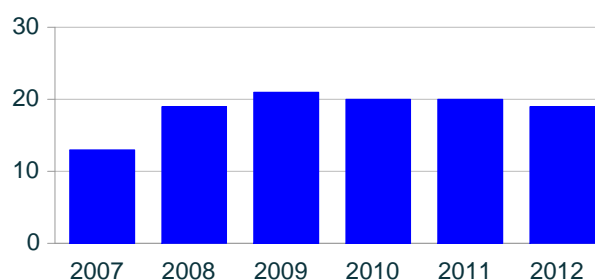
La surveillance de la qualité de l'air est obligatoire dans les agglomérations de plus de 100.000 habitants, mais peut porter également sur des zones urbaines plus petites. Ces mesures permettent notamment de déterminer l'évolution de la qualité de l'air en situation de fond dans les agglomérations, c'est-à-dire dans des zones éloignées de toutes sources directes d'émission dans les centres urbains et leurs périphéries.

Concentration moyenne annuelle régionale en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en situation de fond urbain (SFU)

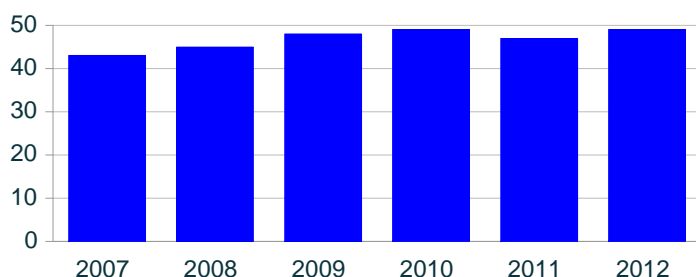
Concentration moyenne annuelle de NO_2 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$



Concentration moyenne annuelle de PM_{10} en $\mu\text{g}/\text{m}^3$



Concentration moyenne annuelle d'ozone en $\mu\text{g}/\text{m}^3$



Données à interpréter avec précaution

On enregistre une moyenne annuelle de concentration qui peut masquer des épisodes élevés certains jours. Les moyennes mesurent plutôt les tendances de fond, mais pas les épisodes critiques. De plus, les moyennes lissent les résultats régionaux vis à vis de la localisation des stations.

source : AASQA (Associations de surveillance de la qualité de l'air), Ademe, BDQA (Banque de données sur la qualité de l'air)

Poussières en suspension (PM_{10} et $\text{PM}_{2,5}$)

Les poussières qui ont un diamètre aérodynamique moyen inférieur à $10 \mu\text{m}$ (notées PM_{10}) sont dites "respirables". Leur taille est suffisamment faible pour rentrer dans les poumons. Elles sont générées par les activités des industries, le chauffage domestique ou encore le trafic automobile. Les particules les plus fines ($< 2,5 \mu\text{m}$, notées $\text{PM}_{2,5}$) sont principalement émises par les véhicules diesel. Leur taille leur permet de pénétrer dans les alvéoles pulmonaires.

Pour les PM_{10} , l'UE a fixé un seuil de protection de la santé humaine, repris par la législation française, de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.

Oxydes d'azote (NO_x)

Le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO_2) sont à l'origine des dépôts acides. Ils sont également des éléments précurseurs de la pollution photo-chimique. L'UE a fixé un seuil de protection de la santé humaine, repris par la législation française, de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle pour les oxydes d'azote.

Ozone (O_3)

Ce n'est pas un polluant primaire, émis directement par une source, mais secondaire résultant de l'interaction de composés comme les oxydes d'azote, et de facteurs naturels comme le rayonnement ultraviolet. Les phénomènes de formation de l'ozone sont complexes et s'analysent à une échelle très grande (les précurseurs sont parfois transportés par les masses d'air sur plusieurs centaines de kilomètres). L'UE a fixé un seuil de protection de la santé humaine, repris par la législation française, de $120 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en maximum journalier de la moyenne sur 8 heures.



05 Air - Climat (2)

Émissions dans l'air

Il s'agit de quantités émises par les activités industrielles. Les données sont issues d'une base alimentée par les déclarations des industriels qui en ont l'obligation au delà de certains seuils.

Émissions industrielles de polluants dans l'air en tonnes

Année	Oxyde d'azote (NOX y compris NO2)	Poussières*	Oxyde de soufre (Sox)	COV* non méthaniques
2004	4 093	620	6 720	1 079
2005	3 493	754	5 352	1 168
2006	3 974	1 306	5 838	1 154
2007	3 504	1 471	4 845	722
2008	4 193	2 072	5 588	1 342
2009	2 695	531	3 695	1 153

source : MEDDE (DGPR) - IREP (Registre français des émissions polluantes)

* Poussières : PM10 et PM2,5

* COV : Composés Organiques Volatils

Émissions industrielles de CO2 dans l'air en tonnes

Année	CO2
2004	2 253 881
2005	2 068 831
2006	2 091 225
2007	1 941 332
2008	2 108 111
2009	1 608 460

source : MEDDE (DGPR) - IREP (Registre français des émissions polluantes)

Oxyde de soufre (SOx)

Le dioxyde de soufre (SO2) peut, sous l'action du rayonnement solaire, se transformer par oxydation en trioxyde de soufre (SO3) puis, en présence d'eau, en acide sulfurique (H2SO4).

Irritant respiratoire, le dioxyde de soufre agit en synergie avec d'autres substances notamment les particules en suspension.

Composés organiques volatils (COV)

Les composés organiques volatils (COV) proviennent à à 90% de sources naturelles (par les plantes, certaines zones géologiques qui contiennent du charbon ou du gaz). Une partie peut aussi provenir des activités humaines (industrie, combustion pour la production d'énergie, transports...). Ils constituent une famille de produits très large comme le benzène, l'acétone, le perchloroéthylène... qui se trouvent à l'état de gaz ou s'évaporent facilement dans les conditions classiques de température et de pression lors de leur utilisation. On distingue le méthane des autres COV dits COVNM (COV Non Méthaniques).

Dioxyde de carbone (CO2)

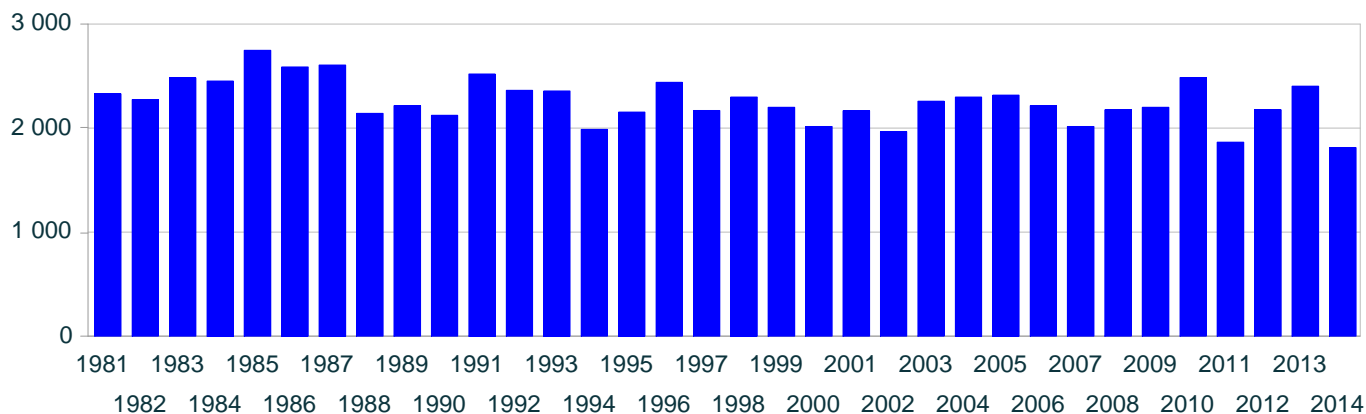
Le dioxyde de carbone ou CO2 est un gaz incolore et non toxique, naturellement présent dans l'atmosphère terrestre. Ses sources naturelles sont nombreuses : éruptions volcaniques, respiration des plantes, des animaux et des hommes, combustion (production d'énergie électrique, transports, incendies)...

Le taux de CO2 dans l'atmosphère augmente régulièrement sous l'effet de l'action de l'homme (transports, chauffage, production d'énergie électrique, pratiques agricoles dont l'élevage...). Reconnu comme le deuxième gaz à effet de serre, la réduction des émissions de CO2 est visée par le protocole de Kyoto.



05 Air - Climat (3)

Degrés-jours unifiés sur la période 1981-2014



source : Calcul SOeS, d'après les données Insee et Météo France

Les «degrés-jours unifiés» (DJU)

Le nombre annuel de degrés-jours unifiés (DJU) indique la rigueur hivernale. Il somme les écarts journaliers entre la température moyenne et la température de 17°C, d'octobre à mai.

L'indicateur est souvent utilisé pour estimer la quantité d'énergie nécessaire pour le chauffage des bâtiments selon les zones climatiques.



06 Biodiversité

Indice d'abondance des oiseaux communs

Les effectifs d'oiseaux communs ont baissé depuis les années 1980, de façon plus importante pour les espèces spécialistes, ce qui traduit une uniformisation de la faune aviaire vers des espèces peu spécialisées. La dégradation ou la perte des habitats reste la principale menace pour la diversité des espèces d'oiseaux.

Tendance entre 2001 et 2009

	Tendance en %
	Bourgogne 2009
Espèces généralistes	5,1
Espèces spécialistes d'oiseaux communs des milieux agricoles	-6
Espèces spécialistes d'oiseaux communs des milieux forestiers	-0,1
Espèces spécialistes d'oiseaux communs des milieux bâtis	-11,1
Ensemble des espèces d'oiseaux communs	-2,5

source : MNHN (Muséum national d'histoire naturelle) - 2009

Remarque: ces indicateurs ne sont pas disponibles pour la région Corse.

07 Occupation du sol

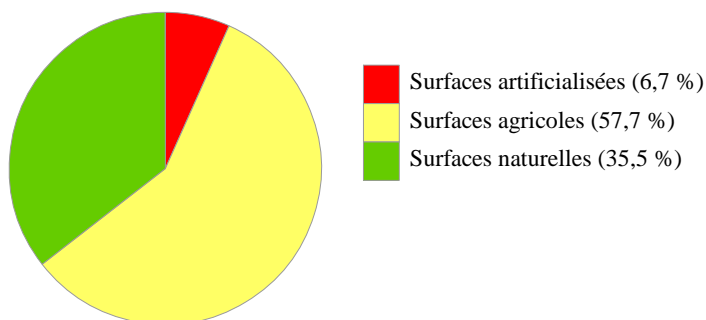
Surfaces artificialisées, agricoles, naturelles

Surface en hectares	Bourgogne 2006	Métropole 2006	Bourgogne 2014	Métropole 2014	Bourgogne év. 2006 - 2014 (%)	Métropole év. 2006 - 2014 (%)
Surfaces artificialisées	202 336	4 568 478	214 172	5 104 273	5,8	11,7
Surfaces agricoles	1 841 451	28 591 155	1 832 994	28 029 890	-0,5	-2
Surfaces naturelles	1 131 452	21 759 629	1 128 075	21 785 082	-0,3	0,1
Surface totale	3 175 239	54 919 248	3 175 239	54 919 248	0	0
Surf artif (m ² /habitant)	1 242,2	744,1	1 307,1	798,5		

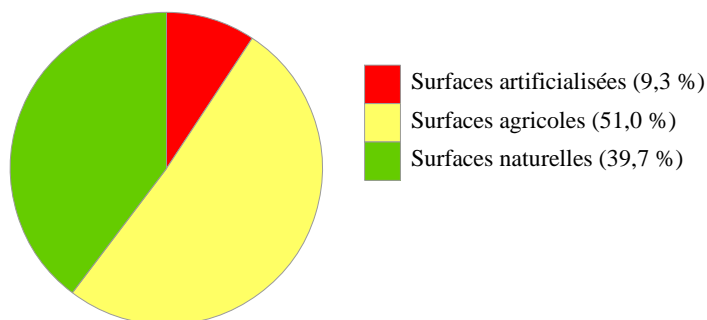
source : Ministère chargé de l'Agriculture (SSP) - Enquête "Utilisation du territoire - Teruti-Lucas"

Le RP (2006) et les estimations de population (2014) ont été utilisés pour le calcul du rapport de la surface artificialisée par habitant

Part des surfaces régionales en 2014

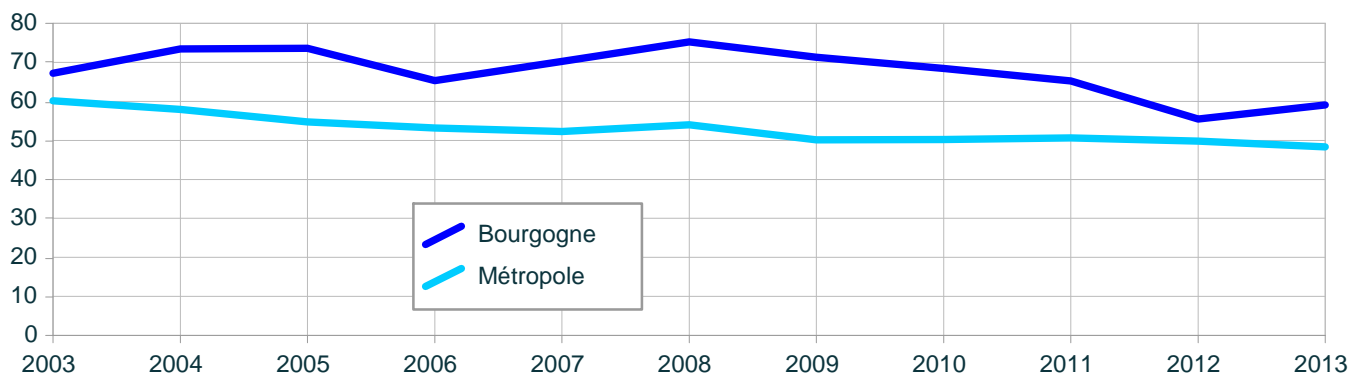


Part des surfaces métropolitaines en 2014



source : Ministère chargé de l'Agriculture (SSP) - Enquête "Utilisation du territoire - Teruti-Lucas" - 2014 - total : 3 175 241 hectares

Part de l'habitat individuel dans la construction neuve en % (à partir des logements commencés au cours de l'année en date réelle)



source : MEDDE (CGDD / SOeS) - Sir@del2



07 Occupation du sol (2)

Densité de logements des parcelles d'habitat (Nombre de logements/hectare)

	Bourgogne	France
Densité de logements des parcelles d'habitat du parc au 1er janvier 2011	14,9	18,3
Densité de logements des parcelles d'habitat récentes construites entre 1999 et 2010	10,5	15

source : Cerema – Direction territoriale Nord-Picardie, d'après DGFiP, fichiers fonciers 2011

Définition : La densité de logements des parcelles d'habitat est le rapport entre le nombre de logements des parcelles à vocation résidentielle (habitat individuel, collectif ou mixte) et la surface parcellaire correspondante.

Part de la surface de plancher construite en dehors d'une tache artificialisée entre 2009 et 2010

	Bourgogne	France
Part de la surface de plancher de l'habitat construite hors TA (en %)	15,9	13,1
Part de la surface de plancher des locaux d'activité construite hors TA (en %)	15,2	35,1

source : Cerema – Direction territoriale Nord-Picardie, d'après DGFiP, fichiers fonciers 2009 et 2011

Définition : Les taches artificialisées ont été constituées au 1er janvier 2009 à partir de carreaux de 100m de côté présentant un taux d'artificialisation supérieur à 10 % et formant des agrégats de 6 carreaux ou plus.



08 Sols

Situation technique des sites et sols pollués ou potentiellement pollués, qui nécessitent une action de l'administration à titre préventif ou curatif (Basol)

Étape de traitement des sites et sols pollués

Nombre de sites pollués...	Bourgogne 2015	Métropole 2015
...traités et libres de toute restriction	7	696
...traités avec surveillance ou restriction d'usage	71	2 912
...en cours d'évaluation ou de travaux, ou en attente de diagnostic	47	2 267
Total des sites et sols pollués faisant l'objet d'une action publique	125	5 875

source : MEDDE (DGPR), BASOL au 5 mars 2015 (Base sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués) - 2015

Les sites et sols pollués sont répertoriés selon leur état, la nature de la surveillance à exercer, les travaux à engager. Tout site qui devient « libre de toute restriction d'usage » est supprimé de l'inventaire Basol pour être transféré dans l'inventaire Basias des anciens sites industriels et activités de services susceptibles d'être pollués. Les nombres indiqués sont le reflet d'une situation à un moment donné : la base Basol est vivante et évolutive.

09 Déchets

Quantités de déchets ménagers et assimilés collectés

	Bourgogne	France
Tonnage total collecté 2013	930 905	37 696 606
Quantité collectée en kg/hab 2013	568	571

source : Ademe - SINOE - Enquête Collecte (déblais et gravats inclus)

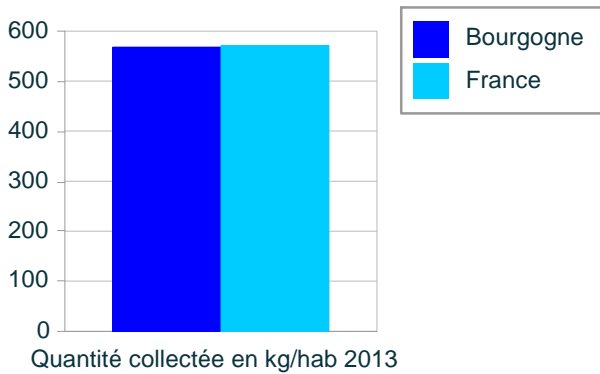
Taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés (en %)

	Bourgogne	France
Taux de recyclage* 2011	42,1	40,5
Taux de recyclage* 2013	42,1	40,5

source : Ademe - SINOE - Enquête Collecte (déblais et gravats inclus)

Taux de recyclage = 100(Valorisation matière + Valorisation organique)/ Quantité totale collectée

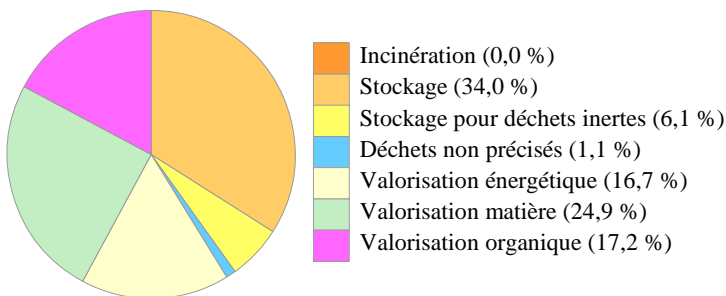
Quantité collectée par habitant



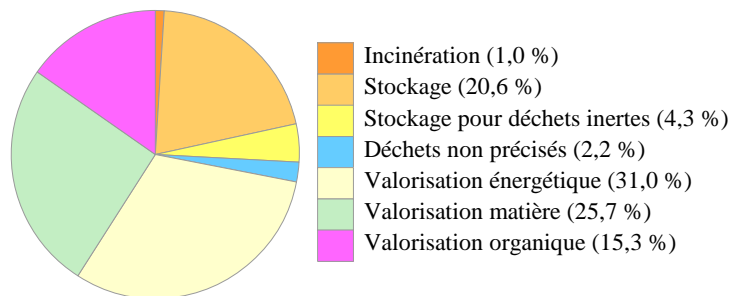
source : Ademe - SINOE - Enquête Collecte

Traitement des déchets ménagers et assimilés en 2013

Région



Métropole



source : SOeS d'après ADEME, Enquête Collecte (déblais et gravats inclus) - total : 930 823 tonnes

Définition des déchets ménagers et assimilés (DMA)

Déchets produits par les ménages et les activités économiques, collectés par le service public d'élimination des déchets.

Les principales mesures du plan d'action déchets 2009-2012, adoptées dans le cadre du Grenelle 2 (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement) ont fixé comme objectif de porter à 35% en 2012 et à 45% en 2015, le taux de recyclage des matières organiques et de diminuer de 15%, dès 2012, les quantités partant à l'incinération ou au stockage.



10 Énergie

Production d'énergie électrique par source

Installations éoliennes raccordées au réseau

31 mars 2015	Bourgogne	Métropole
Nombre d'installations	34	1 341
Puissance raccordée (MW)	279	9 443
Évolution de la puissance raccordée par rapport au 31/12/2014 (en %)	0	2,2

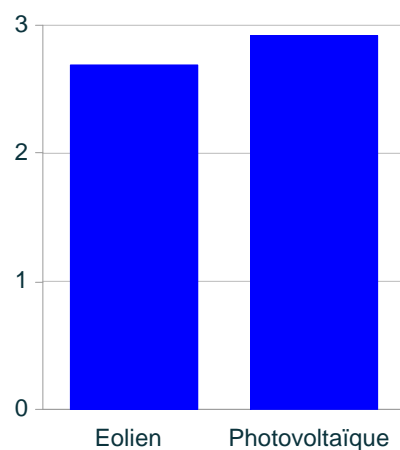
source : CGDD / SOeS d'après ERDF, RTE, EDF-SEI, CRE et les principales ELD (Entreprises Locales de Distribution)

Parc photovoltaïque raccordé

31 mars 2015	Bourgogne	Métropole
Nombre d'installations	8 568	344 812
Puissance raccordée (MW)	132	5 514
Évolution de la puissance raccordée par rapport au 31/12/2014 (en %)	0,8	3,7

source : CGDD / SOeS d'après ERDF, RTE, EDF-SEI, CRE et les principales ELD (Entreprises Locales de Distribution)

Contribution régionale à l'évolution de la production métropolitaine (%)



source : SOeS, enquête annuelle sur la production d'électricité

Éolien : période 2005/2012

Photovoltaïque : période 2009/2012



10 Énergie (2)

Consommation d'énergie finale

Évolution de la consommation d'énergie en %

entre 2002 et 2012	Bourgogne	Métropole
Résidentiel	-26,3	-18,3
Agriculture	-5,3	-22,4
Industrie	-32,6	-34,6
Transports	-17,2	-12,4
Tertiaire hors transports	7,4	15,2

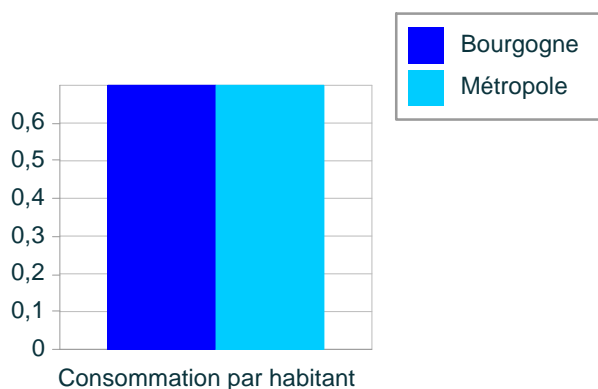
source : CGDD / calculs SOeS, d'après les sources par énergie

Consommation de chaque secteur rapportée à la valeur ajoutée (en tep*/ Million d'euros)

2012	Bourgogne	Métropole
Agriculture	80,4	111,4
Industrie	98,7	147,1
Transports	824,2	896,2
Tertiaire hors transports	23,3	25,8

source : CGDD / Calculs SOeS, d'après les sources par énergie, Insee, Valeurs ajoutées régionales, base 2010

Consommation par habitant dans le secteur résidentiel en TEP*/hab en 2012



source : CGDD / Calculs SOeS, d'après les sources par énergie; insee, recensements de la population

*TEP : La tonne d'équivalent pétrole représente la quantité d'énergie contenue dans une tonne de pétrole brut, soit 41,868 gigajoules. Cette unité est utilisée pour exprimer dans une unité commune la valeur énergétique des diverses sources d'énergie.



11 Industrie

Établissements industriels à risques

	Bourgogne	Métropole
Nombre de sites seveso seuil haut en 2012	20	579
Nombre de sites seveso seuil bas en 2012	25	483

source : MEDDE (DGPR), base des installations classées

Le nombre d'établissements Seveso est constitué du nombre d'établissements industriels classés Seveso, seuils haut et bas, au sens de l'arrêté ministériel du 10 mai 2000. Le classement dans l'une ou l'autre catégorie dépend du type d'activité et des quantités de matières dangereuses utilisées ou stockées dans les établissements industriels.

12 Agriculture

Surface agricole utilisée

	Bourgogne 2014	Métropole 2014
SAU des exploitations (en hectares)	1 762 007	26 878 404
Surface totale du territoire (en hectares)	3 175 239	54 919 248
Part de la SAU des exploitations dans la surface totale (en %)	55,5	48,9

La surface agricole utilisée (SAU) comprend l'ensemble des surfaces mises en culture de l'année ainsi que les jachères et les jardins familiaux.

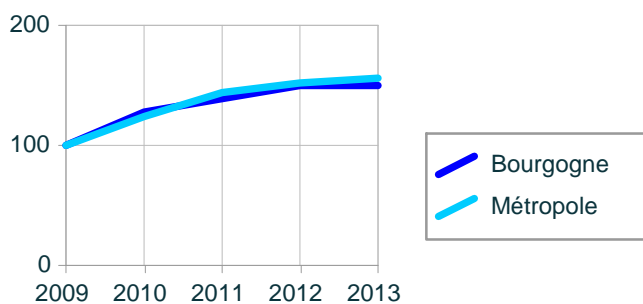
source : Ministère chargé de l'Agriculture (SSP) - Statistique agricole annuelle - 2014

Part de la surface en agriculture biologique dans la SAU (en %)

avec les surfaces en conversion

Année	Part (en %)
2009	1,8
2010	2,3
2011	2,5
2012	2,7
2013	2,7

avec les surfaces en conversion (en base 100)

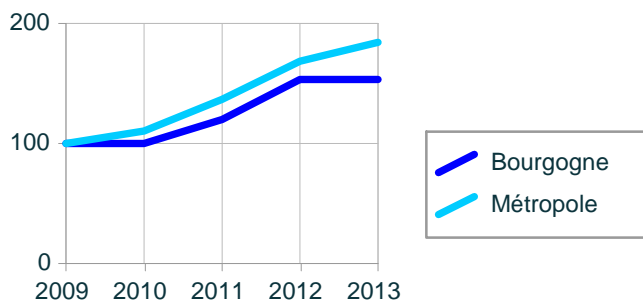


source : Agence de promotion et de développement de l'agriculture bio, Observatoire national de l'agriculture biologique

sans les surfaces en conversion

Année	Part (en %)
2009	1,5
2010	1,5
2011	1,8
2012	2,3
2013	2,3

sans les surfaces en conversion (en base 100)



source : Agence de promotion et de développement de l'agriculture bio, Observatoire national de l'agriculture biologique

La conversion (en culture biologique) désigne la période transitoire (2-3 ans) qui permet au sol d'évacuer les engrais et phytosanitaires utilisés en agriculture traditionnelle.



13 Transport

Trafic (interrégional) de marchandises par mode

en %	Bourgogne 2013
Part du rail et du fluvial dans le transport de marchandises national	18

Il s'agit du trafic engendré par la région, mesuré par le transport de marchandises chargées ou déchargées dans la région.

source : MEDDE (CGDD/SOeS) - SITRAM - 2013

Déplacements domicile-travail

Distance moyenne en kilomètres	Bourgogne 2011	Métropole 2011
Pour les actifs occupés	19,8	19,7
Pour les navetteurs	31,8	30,3

source : Insee - Recensement de la population : exploitation principale - 2011

Définitions

– Actif occupé: Personne qui occupe un emploi, dans sa commune de résidence ou ailleurs.

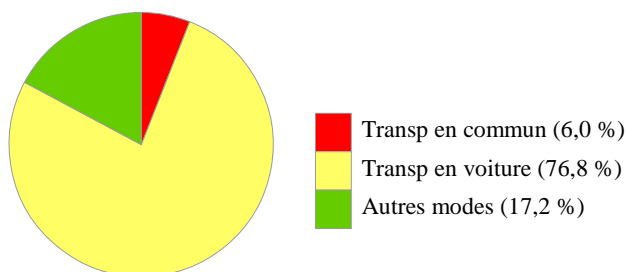
– Navetteur : Personne qui occupe un emploi et dont le lieu de travail n'est pas sur la même commune que son lieu de résidence.

Durée moyenne du trajet en minutes	Bourgogne 2011	Métropole 2011
Pour les actifs occupés	15,3	15,2
Pour les navetteurs	24,7	23,5

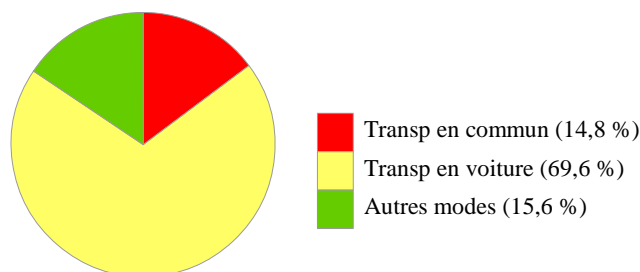
source : Insee - Recensement de la population : exploitation principale - 2011

Part des déplacements domicile-travail effectués selon le mode en 2011

Région 2011



Métropole 2011

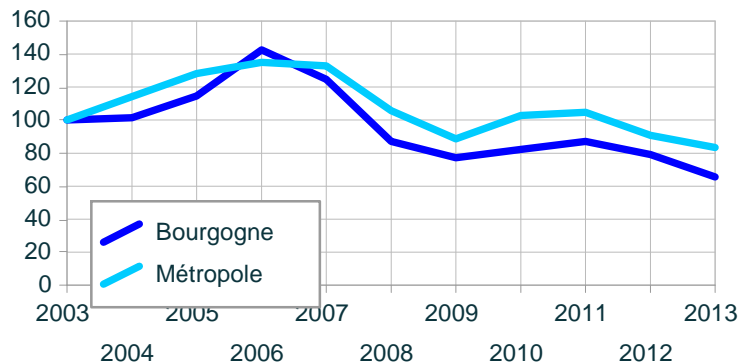


source : Insee, recensement de la population - 2011 - total : 100 %



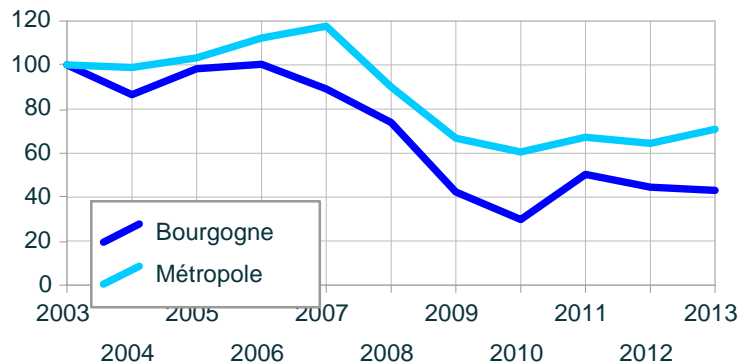
14 Construction et urbanisation

Nombre de logements commencés en date réelle (base 100)



source : MEDDE (CGDD / SOeS) - Sit@del2

Surface des locaux commencés en date réelle (base 100)

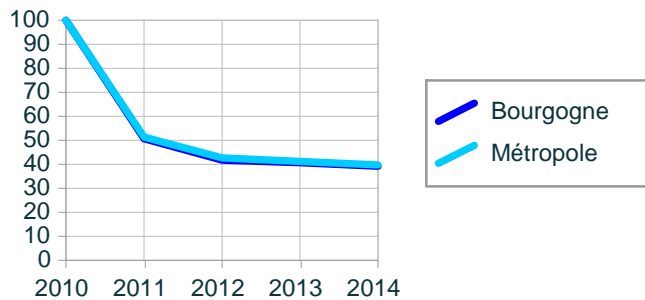


Les séries dites «en date réelle» rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au mois pendant lequel il s'est effectivement produit. Compte tenu des retards de transmission d'informations, les chiffres en date réelle pour un mois donné peuvent faire l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser.

Les séries en date réelle doivent être réservées à des travaux à caractère structurel, dans la mesure où elles ne sont pas stabilisées sur la période la plus récente.

Nombre d'éco-prêts à taux zéro destinés à financer des travaux de réhabilitation énergétique des logements anciens pour la région (graphique en base 100)

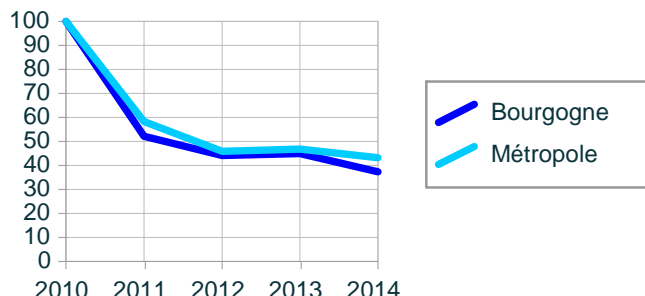
Année	Nombre
2010	2 414
2011	1 224
2012	1 007
2013	982
2014	946



source : SGFGAS (Société de Gestion des Fonds de Garantie à l'Accession Sociale)

Montants (en euros) des différents prêts (dont l'éco-ptz) en cours déclarés par l'emprunteur en lien avec les travaux de rénovation énergétique pour la région (graphique en base 100)

Année	Montant
2010	68 742 766
2011	35 822 791
2012	30 358 004
2013	30 885 441
2014	25 736 265



source : SGFGAS (Société de Gestion des Fonds de Garantie à l'Accession Sociale)



15 à 18

Fiche 15 : Tourisme

Fiche 16 : Services publics

Fiche 17 : Associations

Fiche 18 : Ménages

Remarque

Ces fiches sont en attente et seront complétées selon l'avancement des groupes de travail thématiques.



19 Gouvernance

Population concernée par un agenda 21

	Bourgogne 2012	Métropole 2012
Part de la population concernée par un agenda 21 communal (en %)	8	25
Part de la population concernée par un agenda 21 de proximité (en %)	26	51

source : Comité Agenda 21 - 2014, population : Insee RP - 2012

Définitions

Les démarches agendas 21 dites de "proximité" sont portées par des communes ou leurs groupements, des pays ou des PNR, plus proches du citoyen. Sont exclus les agendas 21 portés par des départements ou des régions.

Certaines communes peuvent être "couvertes" par plusieurs agendas 21 : les doubles comptes ont été éliminés.

Sont ici pris en compte les agendas 21 au statut : adopté, adopté et reconnu, et adopté, reconnu mais arrivé à échéance de reconnaissance.



20 Risques

Population et communes soumises au risque d'inondation par cours d'eau

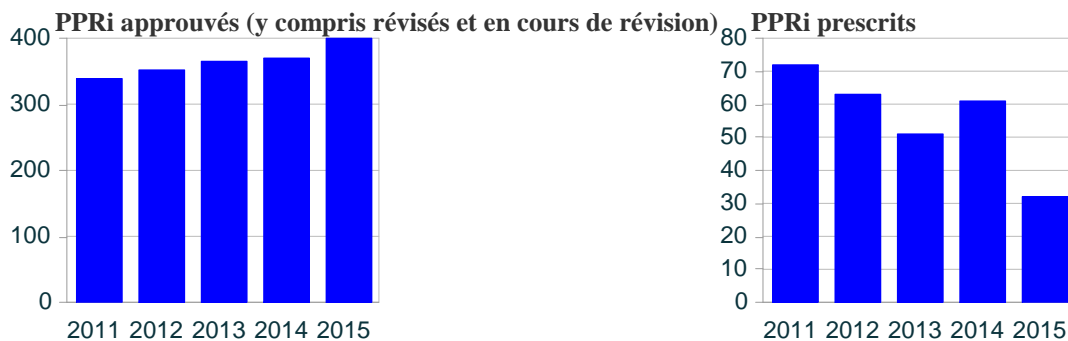
	Bourgogne 2009	Métropole 2009
Population 2009 estimée en zone inondable 2013	160 507	6 582 733
Population totale du territoire en 2009	1 642 440	62 465 708
Part de la population exposée du territoire (en %)	9,8	10,5

source : MEDDE (CGDD/SOeS) - CartoRisque - Atlas des Zones Inondables - RP - RFL - 2009

	Bourgogne 2014	Métropole 2014
Communes ayant été déclarées en catastrophe naturelle inondation par cours d'eau depuis 20 ans	791	19 032
Proportion de communes touchées au moins une fois depuis 20 ans (en %)	38,7	52,1

source : MEDDE (DGPR) - GASPARG (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels) - période 1995-2014

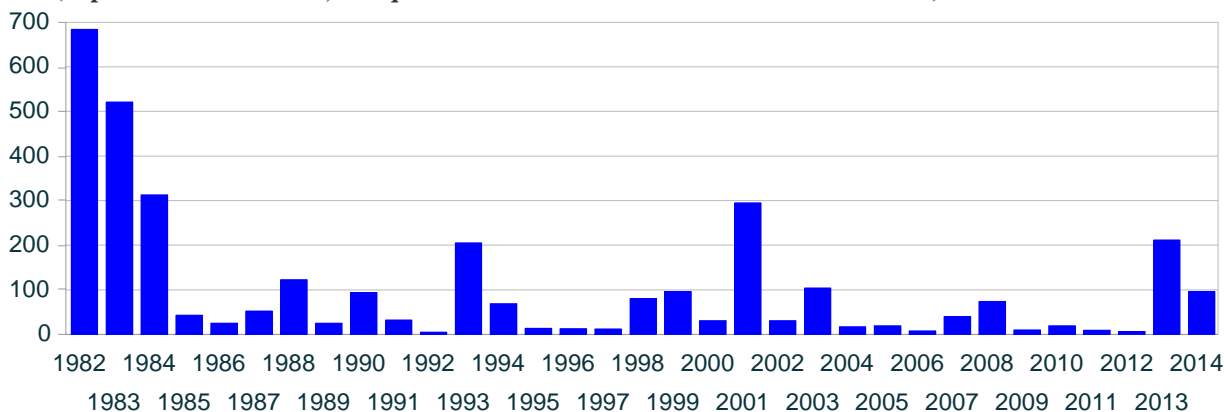
État d'avancement des procédures d'élaboration des Plans de Prévention des Risques d'inondation (PPRi)



source : MEDDE (DGPR) - GASPARG (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels)

Les PPRi approuvés tiennent compte des anciens dispositifs : PER (plans d'exposition aux risques), PSS (Plans de surfaces submersibles) et les périmètres de risques R111-3 du Code de l'Urbanisme.

Nombre de communes faisant l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle : inondations par cours d'eau pour la région (et phénomènes associés, tels que coulées de boues ou mouvements de terrains)



source : MEDDE (DGPR) - GASPARG (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels)

Dans le cas des catastrophes qui concernent des territoires étendus (par exemple inondation), un même arrêté (interministériel, publié au Journal Officiel) peut concerner un nombre important de communes. Si une commune est concernée 2 fois dans l'année par 2 arrêtés de catastrophe naturelle cela signifie qu'elle a été touchée par 2 événements distincts. Elle est donc comptée 2 fois dans le total annoncé.

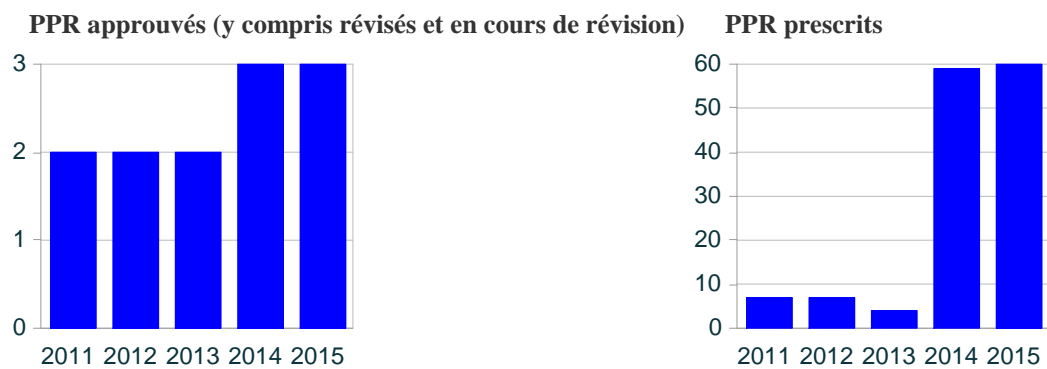
20 Risques (2)

Communes reconnues sinistrées par arrêté de catastrophe naturelle, période 1995-2014

	Bourgogne 2006	Métropole 2006	Bourgogne 2014	Métropole 2014
par des mouvements de terrain hors sécheresse	11	1 265	11	1 090
par des mouvements de terrain dus à la sécheresse	540	7 919	542	7 165
Proportion de com. touchées par des mouvements de terrain hors sécheresse en %	0,5	3,5	0,5	3
Proportion de com. touchées par des mouvements de terrain dus à la sécheresse en %	26,4	21,7	26,5	19,6

source : MEDDE (DGPR) - GASPAR (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels)

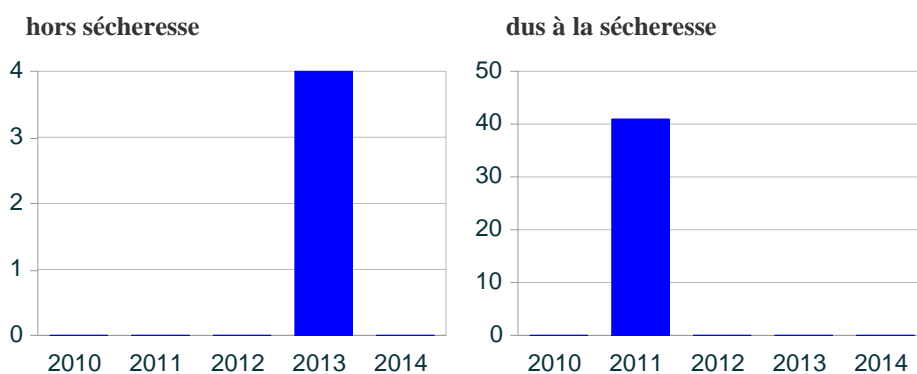
État d'avancement des procédures d'élaboration des Plans de Prévention des Risques (PPR) mouvement de terrain



source : MEDDE (DGPR) - GASPAR (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels)

*PPR: Le Plan de prévention des risques est composé d'un plan de zonage et d'un règlement pour l'utilisation de l'espace selon la nature du risque encouru.

Nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle "mouvements de terrain" pour la région



source : MEDDE (DGPR) - GASPAR (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels)

Dans le cas des catastrophes qui concernent des territoires étendus (ex mouvements de terrain) un même arrêté (interministériel, publié au Journal officiel) peut concerner un nombre important de communes. Si une commune est concernée 2 fois dans l'année par 2 arrêtés de catastrophe naturelle cela signifie qu'elle a été touchée par 2 événements distincts. Elle est donc comptée 2 fois dans le total annoncé.